



Dérogation mineure à un règlement d’urbanisme

Conformément à l’article 145.6 de la Loi sur l’aménagement et l’urbanisme (RLRQ, chapitre A-19.1), avis public est, par les présentes, donné que, lors de la séance que son Conseil tiendra le **mardi 8 juillet 2025 à 19 h**, la Ville de Trois-Rivières statuera sur la demande de dérogation mineure suivante :

District électoral des Estacades

La nature de la dérogation demandée vise l’ajout de 2 logements au duplex existant incluant la réfection des façades extérieurs du bâtiment sur une propriété résidentielle qui ne serait pas conforme aux dispositions réglementaires suivantes :

Élément dérogatoire	Règlement et zone visés	Norme prescrite	Dérogation demandée
Proportion des matériaux de revêtement extérieur sur une façade avant	Normatif (2021, chapitre 126) Zone RES-4113	Groupe A à C : 50 % min. Groupe A à D : résiduel	100 % - gr, D (déclin de bois)
Nombre min. de cases de stationnement hors rue		1 case par logement (4 cases)	3 cases
Implantation d’une aire de stationnement pour un usage H4		Les aires de stationnement sont autorisées dans les cours latérales ou arrière et en cour avant sans empiéter devant la façade avant du bâtiment principal	En cour avant secondaire, à 0,1 m devant la façade avant secondaire d’un bâtiment principal tout en permettant aux véhicules de reculer directement dans la rue Leduc
Distance entre l'accès à une case et l'accès à un garage attenant		7,5 m	2,5 m
Nombre d'accès à une aire de stationnement		2 accès	3 accès – dont 2 menant au garage
Implantation d'un garage attenant pour un usage H4		Cour arrière	Cour latérale à 0 m d’une ligne latérale droite – régularisation

L'immeuble affecté par cette demande est le lot 3 011 125 du cadastre du Québec. Il est situé au 510 de la rue Saint-Laurent.

Toute personne intéressée par cette demande pourra se faire entendre par le Conseil avant qu'il statue sur celle-ci, en se présentant à la salle du Conseil de l'hôtel de ville de Trois-Rivières à la date et à l'heure ci-dessus indiquées.

Trois-Rivières, ce 14 juin 2025.

M^e Marie-Michèle Lemay, assistante-greffière
1325, place de l'Hôtel-de-Ville
C. P. 368
Trois-Rivières (Québec) G9A 5H3
Téléphone : 819 374-2002